



La géopolitique marocaine en Afrique : un nouveau paradigme de coopération

Abdoullah DZAGUISS

Chercheur en droit public et sciences politiques

Université Ibn Zohr – Agadir

(Maroc)

Résumé :

Avec l'intronisation du roi Mohammed VI en 1999, une nouvelle vision et stratégie a vu le jour dans la nouvelle politique du Maroc en Afrique. Elle s'est caractérisée par la primauté des relations économiques variées et multisectorielles avec les pays africains même ceux qui contredisaient l'intégrité territoriale du Maroc.

L'importance du retour du Maroc à l'Union Africaine confirme sa force économique, son repositionnement diplomatique et social au sein des pays du continent, et son engagement pour réaliser le développement, la sécurité et la paix des peuples africains. Le Maroc ne cesse depuis longtemps de soutenir, aider, investir dans de différents domaines.

Le Maroc ambitionne désormais de dessiner un nouvel arc géopolitique regroupant les pays ouest-africains. Dans cette perspective, une demande officielle d'adhésion fut soumise à la CEDEAO. Cette politique régionaliste résulte des efforts diplomatiques engagés dans ces pays, confortant du côté marocain la représentation du royaume comme partie prenante d'un espace ouest-africain.

Mot clés : Géopolitique africaine, diplomatie économique, coopération Sud-Sud, politique étrangère, intégration régionale.



Abstract :

With the enthronement of King Mohammed VI in 1999, a new vision and strategy emerged in Morocco's new Africa policy. This has been characterised by the primacy of varied and multi-sectoral economic relations with African countries, even those that contradict Morocco's territorial integrity.

The importance of Morocco's return to the African Union confirms its economic strength, its diplomatic and social repositioning within the countries of the continent, and its commitment to achieving development, security and peace for the peoples of Africa. Morocco has long supported, helped and invested in various fields.

Morocco now aims to create a new geopolitical arc bringing together the countries of West Africa. With this in mind, an official application for membership was submitted to ECOWAS. This regionalist policy is the result of diplomatic efforts undertaken in these countries, reinforcing on the Moroccan side the representation of the kingdom as a stakeholder in a West African space.

Keywords : African geopolitics, economic diplomacy, South-South cooperation, foreign policy, regional integration.



Introduction :

Depuis le début de son règne, le roi Mohammed VI a effectué de grandes tournées et visites d'État, dans de nombreux pays d'Afrique avec lesquels le Maroc partage une proximité géographique, historique et culturelle. Ces relations sont devenues, au fil du temps, de plus en plus pragmatiques de leurs dimensions économiques. En témoigne l'évolution des échanges commerciaux et la tendance des entreprises marocaines à vouloir investir en Afrique.

De multiples facteurs ont contribué au renforcement des relations spécifiques maroco- africaines, on cite notamment l'évolution du cadre réglementaire régissant les relations entre la Maroc et l'Afrique, riche de plus de 952 accords et conventions de coopérations bilatéraux et régionaux avec plus de 80% des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique¹, et ce grâce aux 51 visites royales effectuées en Afrique depuis 2002 et 03 visites de chefs d'État africains au Maroc depuis 2000.

S'ajoute à cela l'adoption par le Maroc d'une diplomatie d'influence (Soft Power) vis-à-vis l'Afrique fondée sur l'assistance humanitaire et la coopération culturelle et socio-économique dont l'un des principaux outils de l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI), notamment avec des pays amis comme le Sénégal, la Guinée, le Niger, la République Démocratique du Congo. Parmi les facteurs de ce renforcement des relations maroco-africaines, s'ajoute l'adoption d'une stratégie de coopération à long terme fondée sur le partenariat et des programmes globaux (accueil des étudiants, octroi de bourses d'étude, réalisation de micro – projets à caractère économique et social dans des secteurs vitaux comme l'éducation). La diplomatie culturelle et religieuse contribue aussi à ce renforcement de relations entre le Maroc et les autres pays africains, à l'instar du Mali, le Sénégal, la Guinée et la Gabon, où le Maroc met à la disposition notamment de ces pays son savoir-faire en matière de gestion de l'espace religieux, ce qui fait du royaume une référence à l'égard de ces pays. S'ajoute à cela la tenue au Maroc d'un ensemble de rencontres internationales telles que la conférence de l'OMC à Marrakech en 1994, le forum des droits de l'Homme (novembre 2014), conférence sur le changement climatique (novembre 2016), ainsi que de nombreux forums mondiaux sur la coopération Sud-Sud et le développement de l'Afrique.

Ainsi, il est clair que les relations historiques et culturelles ont aidé au renforcement des relations commerciales et financières entre le Maroc et les pays de l'Afrique. Cette tendance de conversion des relations ancestrales en relations commerciales est confrontée par la nouvelle dynamique des IDE des entreprises marocaines en Afrique. Autant dire que les relations historiques, politiques, financières et commerciales entre le Maroc et les autres pays africains s'insèrent

¹- Relations Maroc-Afrique : « l'ambition d'une nouvelle frontière », Direction des études et des prévisions financières (DEFP), Ministère de l'Economie et des Finances, septembre 2014, p4.



désormais dans un nouveau cadre de partenariat qui repose fondamentalement sur la diplomatie économique, rompant ainsi avec le cadre classique de partenariat reposant sur une simple dimension politique de la coopération.

Comment le Maroc pourrait-il déployer sa nouvelle stratégie africaine en veillant à concilier et à harmoniser ses propres intérêts avec ceux des pays de l'Afrique sub-saharienne sans exception, et dans le cadre du modèle préconisé de coopération Sud-Sud ?

L'objectif de cet article est de fournir une analyse du nouveau paradigme de la géopolitique africaine du Maroc qui est en faveur de l'intégration africaine, et qui est fondée sur le renforcement de partenariats mutuellement profitables avec les pays africains subsahariens. Pour répondre à notre question principale, on va traiter dans un premier axe la dimension économique comme une nouvelle approche stratégique pour le Maroc en Afrique, avant d'aborder dans un second axe la demande d'adhésion du Maroc à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Une demande qui intervient à un moment particulier, à savoir le retour du Maroc à l'Union Africaine (UA), et encore sa détermination de renforcer sa coopération avec ses partenaires africains à travers plusieurs initiatives, notamment le gazoduc Maroc-Nigéria comme un levier d'intégration régionale visant le développement de la bande atlantique de l'Afrique, ou bien le lancement d'une initiative à l'échelle internationale destinée à favoriser l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique (Niger, Burkina Faso, Mali et le Tchad).

A - La dimension économique comme pilier fondamentale des relations diplomatiques avec l'Afrique :

Depuis son intronisation, en juillet 1999, le Roi Mohammed VI a effectué une série de visites dans plusieurs pays africains. Ce qui a donné lieu à la signature d'environ mille accords et convention de coopération. L'effort diplomatique qui s'est accompagné par l'intensification des échanges commerciaux et financiers entre le Maroc et les autres pays africains. En effet, le partenariat institutionnel a ouvert la voie à l'organisation des forums économiques bilatéraux et l'implication croissante du milieu des affaires marocaines représenté par la CGEM dans ce genre de manifestations, ainsi que des investissements importants des entreprises marocaines essentiellement en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

1. Cadrage géopolitique royal et dynamisme de la diplomatie économique en Afrique :

À différentes occasions dans les multiples discours, le roi a mis en relief l'importance de l'émergence de cette nouvelle vision de la diplomatie africaine du Maroc. Dans son allocution d'ouverture du Forum maroco-ivoirien du 24 février 2014, qui est considéré comme un discours fondateur de la nouvelle diplomatie à l'égard de l'Afrique, le monarque marocain a stipulé que « *Auparavant la diplomatie était au service de la consolidation des relations*



politiques. Aujourd'hui, c'est la dimension économique qui prime et constitue l'un des fondamentaux des relations diplomatiques. La coopération, hier basée sur la relation de confiance et les liens historiques, est, aujourd'hui, de plus en plus fondée sur l'efficacité, la performance et la crédibilité, L'efficacité donne toujours ses fruits. Elle est la page de résultats tangibles, de progrès mesurables et de capacité à répondre aux attentes² ».

D'après cet extrait, on constate que le souverain marocain a démontré la pertinence d'une diplomatie d'action, de performance, de confiance et de projets pour l'accomplissement de l'intégration continentale. Le roi dans ce même discours d'Abidjan qui fera date dans l'histoire continent, énonce que : « *l'Afrique est un grand continent, par ses forces vives, ses ressources et ces potentialités* », « *l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique* », « *L'Afrique a moins besoin d'assistance, et requiert davantage de partenariat mutuellement bénéfique (...) et des projets de développement humain et social* », « *Si le siècle dernier été celui de l'indépendance des États africains, le XXI^e siècle devrait être celui de la victoire des peuples contre les affres du sous-développement, de la pauvreté et de l'exclusion* »³.

A cet effet, le roi considère que le développement durable du continent exige : « la créativité et le dynamisme du secteur privé se concentrant sur des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'industrie, la science et la technologie et le développement des infrastructures », « La libéralisation des potentialités et du renforcement du secteur privé ce qui suppose l'existence d'un secteur public efficace, porteur et compétent », « La démultiplication des partenariats public-privé Sud-Sud et des transferts de technologies », « Le renforcement des capacités institutionnelles des États africains » par le biais de la gouvernance, le droit et la résolution pacifiques des conflits, l'identification d'un nouveau paradigme de développement marqué par l'ouverture sur de nouvelles voies pour atteindre la prospérité des générations futures grâce au progrès de secteur bancaire ; à l'urbanisation des populations et la hausse continue de la productivité.

Aussi, on peut affirmer que les tournées effectuées par le roi dans plusieurs pays africains sont la concrétisation d'une vision royale stratégique qui s'appuie sur trois composantes essentielles : le soutien aux processus de démocratisation, le développement humain et le respect des différences et spécifiées culturelles⁴.

Ce cadrage géopolitique royal s'est traduit par un nouveau dynamisme diplomatique se manifestant par l'augmentation du nombre des représentations marocaines en Afrique durant la dernière décennie, soient 29 ambassades

²-Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, prononcé à l'ouverture du forum maroco-ivoirien, le 24 février 2014 à Abidjan.

³-Ibid.

⁴- Amine DAFIR, « La diplomatie économique marocaine : un essai d'évaluation », Revue Marocaine d'Audit et de développement, Ed 2015, p :163.



marocaines en Afrique et 34 ambassades africaine au Maroc⁵, et le déploiement des entreprises marocaines publiques et privées sur le continent notamment dans les secteurs bancaires, télécommunications, agroalimentaires, habitat, transport, énergie et mines.

Le bilan de la diplomatie économique marocaine peut être évalué à l'aune de certains éléments comme l'évolution des exportations et le solde de la balance commerciale, l'enrichissement de la nomenclature des produits marocains exportés vers le reste du monde, le niveau de diversification des partenaires, l'attraction des IDE ainsi le positionnement des entreprises marocaines à l'étranger particulièrement en Afrique⁶. Conscient de sa position géographique et l'enracinement profond de son appartenance au continent africain, le Maroc s'est engagé, des dernières années, à faire de la coopération Sud-Sud une des priorités de sa politique africaine. Cette action s'est assignée comme objectif de transformer ses relations historiques et culturelles ancestrales avec le continent africain en relations commerciales et économiques et partant hisser sa coopération au niveau d'un partenariat solidaire et agissant. Le discours prononcé par le roi Mohammed VI lors de sa visite en Côte d'Ivoire affirme que « *...la coopération, hier basée sur les relations de confiance et les liens historiques, est, aujourd'hui, de plus en plus fondée sur l'efficacité, la performance et la crédibilité...* », et témoigne éloquemment de la volonté du pays d'instaurer des relations marquées par le sceau du pragmatisme et de l'efficacité économique.

Le cadre institutionnel dans lequel s'opère les relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne s'est construit en quatre grandes étapes : de l'indépendance en 1956 au milieu des années 80 ; de 1984 au 1999 (retrait de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et avènement du roi Mohammed VI) ; de 2001 à 2017 (multiples tournées du Roi et retour officiel au sein de l'UA le 31 janvier 2017 et demande de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO), et du 24 février 2017 à ce jour.

En effet, au lendemain de son indépendance, le Maroc a développé un ensemble d'accords bilatéraux de coopération avec un grand nombre de pays africains, notamment avec les pays de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Ces accords ont porté aussi bien sur les domaines politique et culturel qu'économique et technique. La deuxième période qui intervient après le retrait du Maroc de l'OUA se caractérise par les aspects suivants : recentrage de la coopération sur les pays de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, la prépondérance accordée à la coopération culturelle avec la création de l'AMCI et l'intérêt croissant pour la coopération économique et technique. À partir des années 2000, nous avons assisté d'une réelle politique africaine du Maroc

⁵- Conférence du ministre des affaires étrangères et de la coopération du 08 juin 2017 à Rabat, à l'occasion de la célébration de la journée de l'Afrique.

⁶- Sami EL KHAYAT, « La politique africaine du Maroc à l'aube du XXI^e siècle », Revue Marocaine d'Audit et de développement, Ed 2019, p 100.



mobilisant un ensemble de leviers et mettant en avant une approche géoéconomique d'action prenant en compte les spécificités de chaque sous-région, voire de chaque pays africain. Cette nouvelle politique africaine du Maroc, tout en consolidant les acquis des anciennes étapes, a introduit une rupture avec l'action conventionnelle passée.

S'agissant de la nature des accords et conventions formant le cadre institutionnel de coopération, on peut souligner notamment les conventions classiques fondées sur la clause de la nation la plus favorisée (NPF), les conventions commerciales de types préférentielles, les accords de promotion et de protection des investissements (APPI), les conventions de non double imposition (CNDI), les accords régionaux et multilatéraux notamment l'accord relatif au système global de préférences commerciales (SGPC), entre pays en voie de développement. Les pays signataires s'accordent mutuellement des préférences tarifaires sur une base réciproques.

La coopération tripartite occupe aussi une place importante, où l'AMCI joue un rôle central en tant qu'opérateur technique. Ce qui permet aux entreprises marocaines publiques ou privées de participer aux côtés des bailleurs de fonds (institutions financières des pays développés ou agence de l'ONU), pour la réalisation des projets socio-économiques en Afrique subsaharienne.

En plus des accords portant sur la promotion des échanges commerciaux et des investissements, l'aspect technique requiert une importance stratégique dans cette coopération. Dans cette perspective, les pays africains sollicitent, de plus en plus, l'expérience et l'expertise marocaine, qui sont largement connues. Il y a lieu de remarquer qu'entre 2000 et 2014, le Maroc et les pays africains ont pratiquement doublé, voir même triplé le nombre d'accords et conventions régissant le dispositif de partenariat. En effet, entre 2001 et 2014, le Maroc et les autres pays africains ont enrichi leur structure de partenariat avec de nouveaux accords qui deviennent de plus en plus stratégiques s'insérant dans le cadre du co-développement et de la mise en commun des ressources, naturelles en vue de mieux exploiter les complémentarités.

Force est de constater également que la plupart des accords signés ces dernières années ont une portée « développementiste » dans la mesure où le Maroc s'engage à mettre son expérience accumulée dans plusieurs domaines (agriculture, développement humain, secteur financier, construction, industrialisation, etc.) au service de développement des autres pays africains. Un effort auquel contribue largement les opérateurs marocains privés et publics. Et, comme le montre amplement les faits, les entreprises marocaines semblent accorder une importance capitale à la coopération socio-économique plutôt que de s'intéresser exclusivement au profit immédiat⁷. Ce qui est de nature à conforter

⁷- Mohamed HAKKAT, « diplomatie économique en Afrique », Revue Marocaine d'Audit et de développement, Ed 2015, p 7



voire même renforcer l'image du Maroc dans le continent et partant aussi son positionnement stratégique en Afrique. En d'autres termes, la nouvelle diplomatie économique marocaine de par l'importance qu'elle accorde au développement socio-économique des autres pays africains, est en passe d'acquérir un véritable avantage comparatif par rapport à la concurrence, très intensive qui a cours en Afrique.

Ainsi, il est possible d'affirmer que le cadre institutionnel dans lequel s'opèrent les relations maroco-africaines, s'est notablement enrichi ces dernières années et se caractérise par l'importance croissante du facteur économique comme souligné auparavant, les relations du Maroc avec les autres pays d'Afrique subsaharienne tendent à se fonder davantage sur le facteur économique que sur les affinités personnelles et les considérations politiques.

Parmi les caractéristiques, on cite aussi l'importance du partenariat stratégique basé sur le principe du gagnant-gagnant et le co-développement, la multiplication des commissions mixtes et des forums économiques bilatéraux organisés, la prééminence de la coopération technique et l'échange d'expertise, et l'orientation vers le cadre régional où le Maroc cherche à conclure un accord de libre-échange avec l'UEMOA et la CEMAC et compte jouer un rôle capital dans la redynamisation de la CEN-SAD.

De même, l'initiative marocaine de création de la communauté des pays riverains de l'Atlantique Sud, peut amener le Maroc à jouer un rôle important dans la rationalisation des Communautés Economiques Régionales Africaines (par le groupement de l'UMA, la CEN-SAD et la CEDEAO) à l'instar de ce qui se passe entre les pays de l'Afrique de l'EST et de l'Afrique Australe (création d'une zone de libre-échange entre le COMESA, la SADC et la CAE), soit 27 pays au total.

En définitive, comme le montre les différentes visites royales, les conventions signées ainsi que les actions de promotion des exportations marocaines en Afrique subsaharienne, semblent avoir des résultats encourageants. Ainsi, les échanges commerciaux et financiers entre le Maroc et le reste du continent africain ont connu une dynamique croissante durant les dix dernières années, aussi bien au niveau des produits échangés, qu'au niveau de l'investissement direct réalisé entre les deux parties⁸. Les échanges commerciaux entre le Maroc et le reste de l'Afrique ne cessent de croître au fil des années, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 6,1% sur la période 2009-2019. La part de ces échanges par rapport au volume global des échanges commerciaux du royaume se situe à 5,1% en 2019. Au cours de cette période, ces échanges ont été marqués par un changement structurel à partir de 2015.

En effet, à partir de cette année le solde commercial du Maroc devient excédentaire. Ce résultat est dû à une progression des exportations plus importante

⁸- « Maroc-Afrique : une coopération renouvelée », revue AL MALIYA du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, N°66, Novembre 2020, p9.



que celle des importations. En effet, les ventes de marchandises à destination de l'Afrique ont presque triplé durant les dix dernières années passant de 8,3Mds DH en 2009 à 21,6Mds DH en 2019. Les importations quant à elles s'établissent à 17,9Mds DH en 2019 contre 13,7Mds DH en 2009, soit une hausse de de 4,2Mds DH. Le solde commercial de ces échanges enregistre un excédent en faveur du Maroc se situant à +3,7Mds DH en 2019 contre un déficit de 5,5Mds DH constaté en 2009. Au cours de la même période, le taux de couverture s'est amélioré de 60,6 points passant de 60,2% en 2009 à 120,8% en 2019. Ce taux a atteint son niveau le plus haut en 2017 avec 145,6%⁹.

Concernant les exportations marocaines vers l'Afrique, elles enregistrent un taux d'accroissement annuel moyen de 10% au cours de la dernière décennie. Ces ventes sont caractérisées par une diversification des marchés de destination et des produits exportés. En effet, l'analyse des principaux clients du Maroc dans le continent africain laisse apparaître une diversification des marchés de destination des exportations marocaines. En 2019, le Djibouti et le Sénégal sont les premiers clients du Maroc dans le continent Africain avec une valeur de 2,1 Mds DH chacun. Ils sont suivis par la Mauritanie (1,9Md DH), la Côte d'Ivoire (1,8Md DH) et l'Algérie (1,5Md DH). Les exportations marocaines à destination de ces pays représentent 43,5% du volume global des exportations du Maroc à destination de l'Afrique en 2019.

Par secteur, les exportations du Maroc vers l'Afrique ne se limitent pas aux produits alimentaires, d'autres produits constituent l'offre exportatrice nationale, notamment les ventes des produits de l'industrie chimique (30,1% du total des exportations en 2019 contre 11,8% en 2009) et celles de l'agriculture, sylviculture, chasse (3,2% en 2019 au lieu de 1,1% en 2009), et ce au détriment des exportations des produits de l'industrie alimentaire (25,1% en 2019 contre 31,9% en 2009), de l'industrie automobile (4,1% en 2019 contre 8,4% en 2009) et de la métallurgie (2,1% contre 5%)¹⁰. À l'instar des échanges commerciaux, les échanges financiers entre le Maroc et le reste du continent Africain connaissent depuis une dizaine d'années une nouvelle dynamique.

2. Dynamique d'investissement des entreprises marocaines dans le continent africain :

Les investissements directs marocains en Afrique subsaharienne se développent dans un contexte marqué par l'intensification de la concurrence dans le continent, entre les nouvelles et traditionnelles puissances et par conséquent l'émergence de nouveaux acteurs investisseurs (les multinationales des pays émergents et des pays en développement), et par l'avènement des investissements intra-africains. L'Afrique reçoit de plus en plus d'investissements directs étrangers (IDE), cette évolution est largement perceptible, les flux

⁹- Source & Calcul : Office des Changes, rapport 2019, p 59.

¹⁰- Source & Calcul : Office des Changes, rapport 2019.



d'investissement vers l'Afrique ont connu une hausse pour s'établir à 46 milliards de dollars en 2019¹¹. Ce qu'explique le dynamisme du continent ainsi que l'importance des opportunités des investissements qu'il recèle.

En effet, l'Afrique devient de plus en plus attractive en raison de ses ressources naturelles, énergétiques et minières, de ses ressources humaines (le nombre de moins de 25 ans et en nette augmentation), du potentiel du marché qu'elle représente (montée en puissance des classes moyennes) et des dynamiques de réformes introduites ces dernières années au nom de la bonne gouvernance. Les investissements se concentrent principalement dans les secteurs de la consommation, notamment l'alimentation, l'informatique, le tourisme, la finance et le commerce, les infrastructures attirent des flux importants d'investissement (Chine, Turquie et Allemagne).

L'implantation des investissements marocains en Afrique a enregistré une nette augmentation de ces investissements. En effet, au cours de la période 2009 – 2019, les investissements directs marocains en Afrique passent de 3 Mds DH en 2009 à 6,8 Mds DH en 2019, affichant un taux d'accroissement annuel moyen de 8,3%. Ces investissements ont atteint le niveau le plus haut durant cette période en 2017 avec une valeur de 8,8 Mds DH¹². La part des investissements directs marocains en Afrique dans le total des investissements directs marocains à l'étranger s'établit à 58,7% en 2019 avec une part moyenne de 59,5% durant la période 2009 – 2019¹³

En 2019, les investissements marocains en Afrique sont présents dans 29 pays contre seulement 9 pays en 2009. La Côte d'Ivoire se place en première position avec une part de 21,4% en 2019, suivie du Tchad avec 19,8% puis le Sénégal avec une part de 14,7%. Ces trois pays représentent à eux seuls, 55,9% du total des investissements directs marocains (IDM) en Afrique en 2019. L'Egypte, pays destinataire d'un montant record de ces investissements en 2017, occupe la 7ème place en 2019 (3,7% du total des IDE en Afrique en 2019 contre 61,1% en 2017). Par secteur, les IDE marocains en Afrique touchent un nombre important de secteurs (plus de 13 secteurs en 2019 contre seulement 7 secteurs en 2009). Le secteur des banques est classé au premier rang avec une part de 39,4% en 2019 (quasi stabilité par rapport à 2009 : 36,3%). Le secteur des télécommunications arrive en deuxième position avec une part de 21,1% (baisse par rapport à 2009 avec une part de 59,9%). En troisième position, vient le secteur de l'industrie avec une part de 13,5% (Hausse par rapport à 2009 avec une part de seulement 2,6%). Ces trois secteurs s'accaparent 74,1% du total des IDM à destination de l'Afrique en 2019¹⁴.

¹¹- « Rapport sur l'investissement dans le monde : les zones économiques spéciales, repères et vue d'ensemble », CNUCED, 2019, p.10.

¹²- « Maroc-Afrique : une coopération renouvelée », revue Al Maliya du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, N°66, Novembre 2020, p.10.

¹³- Ibid.

¹⁴- Source & Calcul : Office des Changes, rapport 2019.



Concernant le stock des investissements directs marocains réalisés en Afrique, il enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de 14,7% au cours de la période 2011-2018. En 2018, il s'élève à 21,5Mds DH, contre seulement 8,2Mds DH en 2011. Sa part dans le total du stock des investissements directs marocains à l'étranger se situe à 41,5% en 2018, en recul par rapport à 2011 (48,5%). Par pays, en termes de stock, la Côte d'Ivoire est le premier pays de destination des investissements marocains en Afrique en 2018 avec 7,1Mds DH. Ce montant représente 33,1% du stock d'IDE marocains en Afrique. Elle est suivie des îles Maurice avec un encours de 2,3Mds DH, de l'Égypte (1,8Md DH) et du Gabon (1,6Md DH). L'encours de ces quatre pays représente 59,3% du stock des investissements directs marocains en Afrique à fin 2018¹⁵.

L'Afrique comme continent prometteur, constitue la profondeur stratégique du Maroc, qui lui accorde une place de choix dans sa politique étrangère, comme en témoignent les actions entreprises, jusqu'à présent, par le Maroc et qui ont porté notamment sur la conclusion de plusieurs accords de coopération dans de multiples domaines depuis le début des années 2000 ; la dynamique d'investissement des opérateurs marocains en Afrique, et le renforcement des liens de coopération avec des regroupements régionaux comme la CEDEAO, qui est considéré comme la principale communauté économique régionale (CER) en Afrique de l'Ouest. Les pays de cet espace entretiennent également avec d'autres pays de l'espace continental des relations bilatérales qui n'ont pas cessé de s'approfondir depuis une dizaine d'années. C'est le cas du Maroc qui a signé des accords, parfois préférentiels, dans divers secteurs d'activités avec la plupart des pays de la région. C'est dans ce contexte que le royaume du Maroc a formulé sa demande d'adhésion à l'espace CEDEAO, après son retour à l'enceinte continentale de l'UA en janvier 2017. En réponse à cette demande, la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, lors de sa 51^{ème} session ordinaire tenue le 4 juin 2017 à Monrovia au Libéria, a donné son accord de principe pour l'adhésion du Maroc à l'organisation régionale.

B - La demande d'adhésion à la CEDEAO, un cheminement naturel de la stratégie africaine du Maroc :

La nouvelle dynamique que connaît le continent africain, qui a coïncidé avec celle de la nouvelle diplomatie économique du Maroc depuis le nouveau règne du Roi Mohammed VI, a ouvert des perspectives encourageantes pour la coopération Sud-Sud sur la base de la solidarité et de l'unité africaine. La vision stratégique royale pour relever les défis de l'Afrique subsaharienne, est basée sur du concret et sur la réalisation de projets communs avec un partage d'expertise et du savoir-faire des uns et des autres dans le respect des souverainetés nationales.

Dans sa nouvelle stratégie en faveur de l'intégration africaine, le Maroc a déposé le 24 février 2017 une demande d'adhésion à la CEDEAO, une demande

¹⁵- Ibid.



qui représente des opportunités, mais aussi des réticences de certains pays de la région.

1. La demande d'adhésion du Maroc à la CEDEAO, vers une réelle intégration régionale :

Porteuse d'espoir de développement socio-économique et de stabilisation politique, l'intégration régionale africaine fait l'objet d'un mouvement de relance et suscite davantage un intérêt particulier auprès de différents États. En effet, de nombreux pays du continent ne cachent pas leur volonté de prendre place au sein des Communautés économiques Régionales (CER) en Afrique. Ce faisant, le Maroc fait du renforcement de l'intégration régionale en Afrique un axe fort de sa politique de coopération, une priorité clairement réaffirmée dans le discours politique et dans l'intérêt que suscite le marché africain pour les grands acteurs économiques du Royaume.

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est devenue un objet d'attraction pour divers États du continent, à l'instar du Tchad, de la Tunisie, de la Mauritanie et bien évidemment du Maroc qui a manifesté officiellement son intention d'adhérer à l'organisation, en tant que membre à part entière, le 24 février 2017¹⁶. En réalité, l'initiative marocaine de prendre place auprès de la CEDEAO vient dans le contexte actuel lié à la mondialisation et à la montée en puissance des regroupements régionaux. Les opportunités de coopération accordées dans le cadre de la CEDEAO permettent au Maroc de développer davantage son modèle économique, mais aussi de renforcer son partenariat avec les pays de la région. Le souverain marocain avait précisé qu'autrefois « la diplomatie était au service de la consolidation des relations politiques. Aujourd'hui, c'est la dimension économique qui prime et constitue l'un des fondamentaux des relations diplomatiques »¹⁷.

La CEDEAO est une organisation ambitieuse, qui vise à promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest¹⁸. Les avancées réalisées par cette organisation régionale sont de taille et suscitent les éloges de différents acteurs internationaux, d'où également son attractivité auprès des États. C'est ainsi qu'elle est aujourd'hui l'une des communautés économiques régionales les plus dynamiques en Afrique¹⁹.

La CEDEAO regroupe 15 pays du continent africain avec 386 millions d'habitants. Elle représente la 20^{ème} économie mondiale avec un PIB global de

¹⁶ - La demande du Maroc a eu un accord de principe lors de la Conférence des chefs d'État de la CEDEAO à l'occasion de son 51^o sommet (4 juin 2017) à Monrovia. Par la suite, la commission de la CEDEAO est en charge d'évaluer les études nécessaires pour déterminer les impacts de cette adhésion sur les États de la région.

¹⁷ - Discours de SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion de l'ouverture du Forum économique maroco-ivoirien à Abidjan, février 2014.

¹⁸ - Art. 3 du Traité révisé de la CEDEAO.

¹⁹ - Zogo Nkada (S-P.), « La libre circulation des personnes réflexions sur l'expérience de la C.E.M.A.C, et de la C.E.D.E.A.O. », Revue internationale de droit économique, vol. t. xxv, no 1, 2011.



700 milliards de dollars²⁰. En l'intégrant, le Maroc bénéficiera de facilités d'exportation et pourra asseoir encore davantage sa montée en puissance sur le continent. Il renforcera par ailleurs considérablement l'organisation, en y apportant ses 142 milliards de dollars de PIB²¹, de quoi dépasser la Turquie (730 milliards de dollars de PIB). Visant à favoriser la coopération et l'intégration économique dans la région, et jouant un rôle de maintien de la stabilité régionale. L'organisation est une ambition du royaume depuis plusieurs années, dans le cadre de sa politique de coopération Sud-Sud.

La demande d'adhésion du Maroc à la CEDEAO s'inscrit dans un contexte particulier et elle constitue un tournant majeur de la politique africaine du Maroc²². Par le statut du membre à part entière à la CEDEAO, le Maroc espère consolider sa place dans l'architecture africaine. L'adhésion du Maroc à la CEDEAO est un acheminement naturel de sa politique africaine, capable de lui permettre de renforcer son intégration régionale africaine, et vient dans un contexte particulier, à savoir la montée en puissance du Maroc sur la scène régionale et africaine, notamment après le contexte du printemps arabe, et compte tenu des relations solides et des rapports que le pays noue avec les pays de la région.

Le Royaume du Maroc entretient des relations bilatérales avec ses partenaires de la CEDEAO. Le pays est omniprésent en Afrique en général, et en Afrique de l'Ouest en particulier, et ce par le biais de ses différentes entreprises nationales. Le Maroc est le premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest et le deuxième en Afrique. De même, le pays accueille chaque année, des milliers d'étudiants de la région, qui ont opté pour les universités et les grandes écoles marocaines dans la poursuite de leurs études. Encore, plusieurs entrepreneurs africains sont installés au Maroc et sont derrière des moyennes et grandes entreprises de poids au Maroc. Par ailleurs, le soutien du Maroc aux pays de la région durant les différentes catastrophes naturelles et surtout dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus Ebola (2013), manifeste réellement la solidarité du Maroc envers les différents pays de l'Afrique de l'Ouest²³.

En réalité, la volonté marocaine d'adhésion à la CEDEAO constitue un acheminement naturel de sa politique d'ouverture et de coopération avec ses partenaires africains. En effet, pour s'adapter aux différentes mutations économiques, politiques, sociales et géopolitiques internationales, le Maroc est contraint plus que jamais de se positionner dans l'architecture économique

²⁰ - Henri-Louis VEDIE, Forces et faiblesses de la CEDEAO en 2021, Policy Center for the New South, mars 2020, p.9

²¹ - Selon la Banque Mondiale.

²² - Sur la politique africaine, voir à titre d'exemple, Zakkari (Y.), Abou Al Farah (Y.), « La politique africaine du Maroc : Caractéristiques, Acteurs et Enjeux », in Le Maroc et l'Afrique, histoire de succès, Éditions Fikr, 2016.

²³ - Nous signalons que lors de ravages de l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, la plupart des compagnies aériennes ont suspendu leurs vols en destination des pays de la région les plus affectés. Cependant, la Royale Air Maroc (RAM) a maintenu ses vols en direction des pays de la région, malgré les risques.



régionale africaine. Précisément, devant le gel, voire l'échec de l'UMA²⁴, d'une part, et le retour du Maroc à l'UA, d'autre part, le pays a le droit d'ambitionner un renforcement de son partenariat avec ses partenaires africains. L'objectif est de défendre les intérêts marocains, tirer profit des différents avantages qui peuvent être dégagés de cette communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. L'accès à un marché de 330 millions de consommateurs potentiels²⁵, la concrétisation du gazoduc Nigéria - Maroc ou la possibilité d'intervenir dans l'espace saharo-sahélien représenteront alors les principaux avantages pour le Royaume.

L'adhésion du Maroc à la CEDEAO devra constituer une initiative win-win. Par exemple, le Royaume devrait apporter toute son expérience en termes de gestion sécuritaire, pour répondre aux nombreuses incursions des groupes djihadistes. Relativement aux politiques énergétiques et de durabilité, le Maroc, chantre des énergies renouvelables en Afrique, pourra partager une expérience éprouvée. L'élargissement au Royaume permettra de rééquilibrer les luttes de leadership dans la région et d'initier un moteur de développement régional regroupé autour du Nigéria, du Maroc, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Pour le secteur financier, le développement rapide de Casablanca Finance City constitue un vecteur de croissance et de mobilisation des ressources pour une région qui représente 37% des projets d'infrastructures en cours sur le continent, et 20% de ses besoins en infrastructures, soit 20 milliards de dollars annuellement²⁶.

Au vu de la présence, souvent systémique, des banques marocaines dans les différents pays de la région et de l'excellence des relations avec les régulateurs, l'intégration du Maroc à la CEDEAO devrait représenter pour les établissements bancaires l'opportunité d'accompagner la vision royale de faire de cette adhésion un pan important de la stratégie d'émergence du Maroc.

Cette adhésion devrait garantir à moyen et long terme un retour en force au sein de l'UA, autrement dit, le Maroc veut anticiper le plan d'intégration continentale, à savoir la création d'une zone de libre-échange africaine, convenu par les chefs d'État africains à l'horizon de 2030. C'est dire que le Maroc n'envisage pas d'être en dehors de ce projet continental. Dans cette attente, huit Communautés économiques régionales²⁷, constituent les piliers de l'UA et

²⁴ - Ainsi, le Roi Mohammed VI a souligné : « alors que le commerce intra- régional s'élève à 10% entre les pays de la CEDEAO, et à 19% entre les pays de la SADEC, il stagne à moins de 3% entre les pays du Maghreb. De même, tandis que la Communauté économique d'Afrique de l'Est avance dans des projets d'intégration ambitieux, et que la CEDEAO offre un espace fiable de libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, les pays du Maghreb sont, eux, à un niveau de coopération économique très faible ». Extraite du discours du Roi Mohammed VI lors du 28^e sommet de l'Union africaine (31 janvier 2017).

²⁵ - Les documents de l'Economiste, « Ce que nous apporterait la CEDEAO », 28 juillet 2017, p.32

²⁶ - Ibid, p.32

²⁷ - Les communautés économiques régionales africaines 'CER' se présentent comme suit: Union du Maghreb arabe (UMA); Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOEA); Communauté des États sahélo sahariens (CEN- SAD); Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA); Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD); Communauté



demeurent des interlocuteurs fiables sur le plan continental, mais aussi à l'échelle internationale, auprès des différentes organisations internationales.

Les relations entre le Maroc et les pays de la CEDEAO sont anciennes et ne cessent de prendre de l'ampleur afin de renforcer la coopération économique, humaine, sécuritaire des différentes parties. Ces relations prennent deux formes : bilatérale, dans le sens où le Maroc a conclu plusieurs accords avec différents États de la CEDEAO et portant entre autres sur le commerce, la promotion et la protection des investissements, ou encore les accords de non double imposition. Multilatérale, dans la mesure où le pays est admis depuis 2005 en tant que pays observateur à la CEDEAO. C'est pour dire que depuis des années le pays est en phase de préparation à cette adhésion. La qualité d'observateur devrait être une première étape dans le processus d'intégration au sein de la CEDEAO.

Force est de constater que le statut d'observateur accordé au Maroc par la CEDEAO, ne correspond plus à ses ambitions africaines, à savoir renforcer la coopération Sud-Sud et jouer le rôle de locomotive dans l'économie du continent. Plus concrètement, ce statut marque une phase précédente du retour du Maroc à l'UA, pendant laquelle, le pays ne pouvait pas revendiquer et espérer mieux que cette qualité-là. Par le statut de membre à part entière de la CEDEAO, le Maroc deviendrait un acteur des politiques d'intégration régionale et ainsi il pourrait participer et contribuer aux grands projets de la région. Encore, le pays pourrait constituer une valeur ajoutée et contribuer au renforcement de la paix et la sécurité auprès des pays de la CEDEAO.

Sur un autre registre, l'adhésion du Maroc à la CEDEAO semble être porteuse de nouvelles opportunités à la fois pour le Maroc et les États membres de la CEDEAO. Dans un premier temps, les pays de la CEDEAO devraient tirer profit de l'admission du Maroc. Ainsi, par exemple, le Nigéria en tant que grande puissance économique africaine, appartenant à la CEDEAO, gagnerait davantage avec l'adhésion du Maroc. Le pays pourrait avoir une ouverture sur le marché marocain, avec les avantages qui en découlent. De même, l'adhésion du Maroc à la CEDEAO, devrait renforcer davantage le partenariat entre le Maroc et ce pays de l'Afrique de l'Ouest, dans le sens où les deux pays sont en train de mettre en place, un projet de grande envergure, à savoir le grand projet gazier en Afrique de l'Ouest²⁸.

Également, les autres pays de la région, à l'instar du Sénégal et la Côte d'Ivoire, bénéficieraient de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO. Le pays conforte la position des pays francophones, notamment les pays qui entretiennent de

économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC); Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

²⁸ - C'est ainsi que le Maroc et le Nigéria ont annoncé le lancement de ce méga projet reliant les deux pays à l'occasion de la visite officielle du Roi Mohammed VI au Nigéria (2 et 3 décembre 2016). Le projet est cofinancé par les fonds souverains des deux pays, à savoir Ithmar Capital pour le Maroc et Sovereign Investment Authority, pour le Nigeria.



relations solides avec le Maroc. Encore, l'adhésion, pourrait créer un certain équilibre dans l'espace de la CEDEAO, dans la mesure où, le Nigéria est actuellement la puissance dominante dans la région. D'une manière générale, le Maroc est capable de créer une nouvelle dynamique en Afrique de l'Ouest et surtout apporter une valeur ajoutée à la vitalité de la région.

Concernant le Maroc, le pays pourrait tirer profit davantage par son adhésion à la CEDEAO. Les entreprises marocaines et notamment le secteur privé national trouveront dans le marché de la CEDEAO une nouvelle opportunité et un débouché pour sa production. Encore, les entreprises marocaines pourraient saisir l'occasion afin d'affirmer leur savoir-faire et leur capacité d'être à la hauteur des attentes des consommateurs africains.

2. Les réticences des pays de la région à la demande marocaine d'adhésion à la CEDEAO :

En l'espace d'une décennie, le Maroc est devenu le premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest, de même qu'il a réintégré l'Union africaine après 33 ans d'absence. Fort de sa nouvelle position, la demande du Maroc à adhérer la CEDEAO a suscité des interrogations chez les dirigeants africains. Cette décision était inhabituelle car c'est la première fois que le Maroc demande à rejoindre en tant que membre plein une Communauté Économique Régionale africaine (CER), que c'est la première fois que la CEDEAO se confronte à ce type de demande²⁹, et que c'est la première fois que l'UA voit un État membre vouloir adhérer à une nouvelle CER. Le Maroc fait partie de l'UMA dans le découpage admis par l'UA et aucun autre pays n'avait déjà demandé à changer ou à cumuler son appartenance à deux régions.

Dans un premier temps, la CEDEAO a donné son « accord de principe » en juin 2017, surprenant l'ensemble de la classe politique. Six mois plus tard, l'accord a été questionné lors du Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements à Abuja. Les interrogations sur la pertinence d'une telle intégration étaient multiples : le Maroc ne représente-t-il pas un concurrent économique ? N'a-t-il pas des intentions hégémoniques ? Sa population se considère-elle africaine ? Des questions plus fondamentales, touchant à l'identité même de la CEDEAO ont également été échangées : si on le voulait, comment admettre un nouveau membre ? L'identité d'État prônée par le Maroc est-elle compatible ou soluble avec l'identité ouest-africaine ?

Les problématiques évoquées dans les discussions ont dévoilé des réticences qui ont marqué un temps d'arrêt dans le processus. Si bien qu'au Maroc, alors que la décision de déposer une demande d'adhésion à la CEDEAO n'avait pas fait l'objet d'une consultation, elle est devenue un sujet de débat public, dévoilant des réticences domestiques face à l'ouverture de frontières à l'ensemble ouest-

²⁹ - L'éventualité de l'élargissement de la Communauté n'a jamais été envisagé dans le texte fondateur. Voir le Traité révisé de la CEDEAO, Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest, Abuja, 1993, 56 pages.



africains, et face à la possibilité de changer le dirham marocain contre une monnaie commune dans un horizon plus lointain. (Nigérian, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Togo) fut chargé de mener une étude d'impact approfondie. Parallèlement à cette étude dont le calendrier des livrables n'a pas été déterminé

Du côté de la CEDEAO, afin de montrer que la demande est prise au sérieux, de ne pas démentir l'accord de principe et ne pas froisser le partenaire marocain, un groupe de 5 États et pour montrer une bonne volonté, la Commission de la CEDEAO fut chargée de définir les « prérequis et les préconditions » de l'adhésion de tout nouveau membre et d'élaborer un Projet d'Acte communautaire « qui définira le processus de prise de décision ».

Ce processus a ainsi permis de dévoiler les groupes d'acteurs ouest-africains les plus réticents à l'intégration régionale telle que voulue par le Maroc. Il s'agit en premier lieu des patronats des différents pays (en particulier au Nigéria et au Ghana) mais aussi de groupes politiques qui soutiennent les positions algériennes et sud-africaines sur le pseudo "RASD". En réponse à ces représentations géopolitiques, le Nigéria en particulier fait l'objet d'une diplomatie bilatérale soutenue³⁰.

En effet, autour de l'État Nigérian, c'est le patronat, en particulier le MAN (Manufacturers Association of Nigeria) dont le pouvoir d'influence est important, qui semble percevoir les ambitions marocaines comme une menace pour ses propres intérêts économiques. La concurrence que pourrait provoquer l'arrivée des grandes entreprises marocaines (et des produits marocains) est perçue comme inévitable et néfaste par ses derniers. Le lancement de la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine) pourrait en partie rendre caduc ce débat, mais d'autres enjeux (par exemple la question de la convergence réglementaire) demeurent encore problématiques. L'argument marocain a été de soutenir que l'éventuelle collaboration des entreprises marocaines et ouest-africaines pourrait en réalité générer davantage de bénéfices.

Le patronat n'est pas le seul groupe d'acteurs réticent. Toujours au Nigéria, un groupe d'ex-ambassadeurs s'est clairement prononcé contre la marocanité du Sahara et contre la pertinence d'une telle adhésion. D'autres groupes d'acteurs (diplomatiques, politiques, chercheurs, groupements d'agriculteurs, fonctionnaires au sein de la CEDEAO) des différents pays de la région sont réticents pour d'autres raisons : la demande d'adhésion du Maroc est perçue comme une offensive diplomatique qui ne servirait que des intérêts marocains hégémoniques, dans un contexte où l'Afrique de l'ouest peine à accomplir les objectifs qu'elle s'est elle-même fixée. Ces acteurs peinent à voir ce que le Maroc pourrait apporter pour renforcer par exemple la gouvernance, la sécurité ou le développement pour des raisons liées à des perceptions historiques.

³⁰ - Yusra Abourabi : « Maroc-Nigéria : vers la reconstruction de la géopolitique régionale », Middle East Eye, 23 juin 2018.



La relation privilégiée qu'entreprend le Maroc vis-à-vis de l'Afrique de l'ouest s'inscrit dans un prolongement historique multidimensionnel naturel. Tous les indices de la montée marocaine en Afrique démontrent clairement cette accentuation de la concentration géographique marocaine dans cette sous-région en particulier, à commencer par les visites royales du souverain marocain remarquablement axées sur cette partie du continent qui regroupe déjà les principaux partenaires commerciaux du royaume à l'image du Sénégal, du Mali et de la Côte d'ivoire, et en passant par l'arsenal juridique et réglementaire établi à cet effet et incarné par le nombre important d'accords commerciaux et d'investissement conclus essentiellement avec la plupart des pays de cette région.

Aujourd'hui, le Maroc a voulu approfondir davantage ses liens avec cette région en demandant officiellement d'adhérer en tant qu'État membre à part entière à la communauté économique régionale y afférente, en l'occurrence, la Communauté économiques des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Acte accueilli favorablement par ladite entité après lui avoir accordé un premier accord de principe en vue d'une future intégration communautaire malgré quelques reproches indécisés quant à l'intérêt économique voire même politique d'une telle intégration pour la région vu le déséquilibre économique et structurel entre le royaume et les États membres de cette communauté.

Globalement, on remarque que la présence marocaine en Afrique est relativement déséquilibrée puisqu'elle est résolument concentrée en Afrique de l'ouest, zone de confort habituelle des partenariats Maroco-africains, délaissant par conséquent un gisement d'opportunités dans le reste des groupements régionaux généralement lusophones et anglophones notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Est où la présence marocaine est quasi limitée.

Conclusion :

La diplomatie marocaine en Afrique a commencé de se dessiner au lendemain de l'intronisation du roi Mohammed VI, il s'agit d'un travail de fond d'intelligence économique mené des années durant, de près l'an 2000 commençait alors à donner des résultats suite à une méthodologie axée sur l'ingénierie, la prospection et des propositions concrètes de coopération Sud-Sud basée le transfert du savoir-faire, l'amélioration des échanges commerciaux et favoriser les politiques d'attraction des investissements étrangers directs. L'étude du développement des investissements directs étrangers marocains en Afrique, nous a permis de présenter un panorama régional de leur répartition sectorielle toute en faisant le point sur les caractéristiques et potentiels inhérents à chaque bloc régional.

Le Maroc a choisi une intégration multidimensionnelle à la fois diversifiée et complémentaire. Dès 2012, il commence par la prospection des opportunités de coopération notamment avec l'Afrique anglo-saxonne, à l'Est et à l'Ouest, comme on témoigne la demande du Maroc d'adhérer à la CEDEAO, et qui a donné son



accord de principe à cette demande lors du 51^{ème} sommet ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation tenu à Monrovia.

Bibliographie :

ABOURABI Youssra, La politique africaine du Maroc, identité de rôle et projection de puissance, Ed. Brill, 2020 ;

ABOUDDAHAB Mohammed Zakaria, La projection géopolitique africaine du Maroc à l'aune de la réintégration dans l'Union Africaine, Revue marocaine d'audit et développement, Ed n° 46, 2018 ;

ABOUDDAHAB Mohammed Zakaria, Le redéploiement de la politique commerciale du Maroc : multilatéralisme et régionalisme, une décennie de réformes au Maroc (199-2009), Centre des Etudes Internationales, Ed Kartala, 2009, pp 391-406 ;

Al Maliya, Maroc-Afrique : une coopération renouvelée, revue quadrimestrielle du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, n°66, novembre 2020 ;

Banque africaine de développement, Perspectives économiques en Afrique 2021, Ed BAD, 2021 ;

CHAOUKI Samir, Mohammed VI un Roi africain : 20 ans de diplomatie marocaine en Afrique 2000-2020, Ed Orion, 2022 ;

Conseil Economique, Social et Environnemental, L'integration régionale du Maroc en Afrique pour une stratégie au service d'un développement durable avec l'Afrique, Ed n°46, 2020 ;

HAFID Hicham & ECHKOUNDI Mhammed, L'Afrique est mon continent : le Maroc, acteur majeur de la coopération afro-africaine, ED La croisée des chemins, 2019 ;

HARAKAT Mohamed, Géopolitique et géoéconomie marocaine en Afrique, Ed Harmattan 2022 ;

HARAKAT Mohamed, La nouvelle diplomatie économique en Afrique, paradigmes et modèles, Ed Harmattan, 2020 ;

HARAKAT Mohamed, La nouvelle géopolitique marocaine en Afrique : à l'heure de l'adhésion à la CEDEAO, Ed REMA, 2018 ;

IRAQI Ahmed, Géopolitique des investissements marocains en Afrique, entre intérêt économique et usage politique, Ed Harmattan, 2020 ;

IRAQI Ahmed, La stratégie du Maroc en Afrique subsaharienne : Diplomatie polymorphe, soubassements, limites et enjeux, Ed universitaires européennes, 2019 ;



LAGRINI Driss & CHOUGRANI El houcine, La diplomatie économique et le climat d'investissement, ouvrage collectif, première édition, Hanns Seidel Stiftung, 2019 ;

MCHARAFI Mustapha, BOUTKHIL Khadija, Diplomatie économique marocaine en Afrique : enjeux pour un partenariat stratégique, Cahier de recherche n°3, publié par l'Institut des Études Africaines, 2014 ;

ROUSSELET Léila, La stratégie africaine du Maroc, un nouveau rôle pour la politique ;